

Juin 1999 N° 2

Service chrétien international pour la Paix — Groupe volontaire Outre-Mer



Photo: Daniel Caselli

Editorial

Chère lectrice Cher lecteur,

Nous saisissons l'occasion de vous présenter ici une situation qui nous tracasse quelque peu: Avec la naissance de **Point d'?** nous avons décidé d'entreprendre le nettoyage de nos fichiers d'adresses. Il s'agit d'en éliminer tous les noms de personnes qui ne payent pas l'abonnement au bulletin, ou qui ne versent pas leur cotisation de membres. Quelle surprise de voir que de plus de 2000 abonnés, nous passions à 600... Or avec 600 abonnés, nous ne disposons pas du nombre suffisant pour bénéficier du tarif réduit d'envoi de la poste, qui est de 1000.

D'autre part, l'élaboration de ce bulletin a un coût même s'il est modeste: Tout d'abord l'impression pour laquelle nous utilisons les services d'une petite imprimerie du Locle - reprise après faillite par un patron qui a réussi à conserver tous les emplois - et qui nous fait un prix intéressant; quant à la maquettiste elle nous offre un tarif préférentiel témoignant ainsi de son engagement personnel pour le travail des volontaires. Tous les autres travaux sont bénévoles: rédaction des articles, relecture /corrections, édition, photo, etc... Notre désir n'est en aucun cas de faire du bénéfice, mais de parvenir à couvrir les coûts de production.

Nous avons voulu ce bulletin parce qu'il nous semblait un instrument idéal d'information vis-à-vis de nos membres, des cercles de soutien des volontaires, de toute personne intéressée par les échanges ou par les informations alternatives sur les pays du Sud. Si nous ne rentrons pas dans nos frais, nous nous verrions obligés de reconsidérer l'existence même de cet outil.

Il nous faut donc trouver de nouveaux lecteurs intéressés et bon payeurs. Nous avons besoin de vous pour promouvoir notre bulletin, le faire connaître autour de vous. Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir jeter un coup d'oeil bienveillant à la dernière page du bulletin et de prendre quelques minutes pour remplir le talon réponse, le découper et nous le renvoyer.

Par avance un grand merci pour votre appui.

Comité d'Eirene
Groupe de Coordination GVOM

Sommaire

Position

Le droit d'asile: un droit à défendre!

La BOURSE A TRAVAIL, BAT, a fêté son 14ème anniversaire le 1er mai. Elle a été créee par GVOM à l'initiative de Gilbert Zbaeren. Son objectif: développer une action solidaire ici en Suisse, en complémentarité avec l'action déjà menée dans les pays du Sud. BAT est un lieu d'accueil, d'écoute, de formation, et d'aide à l'intégration pour les personnes réfugiées, requérantes d'asile ou émigrées. Divers services sont offerts: Cours de français, formation de femmes de ménage, formation à la recherche d'emploi, stage de peinture/rénovation, aide au retour/cours hygiène-santé et un service emploi-ménage.

Dans la perspective des votations du 13 juin BAT nous a transmis cet article.

L'asile est en danger.

La Loi fédérale sur l'asile (LA) a connu une nouvelle révision en 1998. Celle-ci a été accompagnée de deux mesures d'urgence en matière d'asile votées le 26 juin 1998. Grâce à l'engagement très important de différentes associations, partis, syndicats et personnes actifs dans le domaine de l'immigration et de l'asile, un double référendum a abouti et contraint cette révision de la LA à passer devant le peuple. Ce sera chose faite le 13 juin prochain.
Afin de pouvoir se déterminer sur l'enjeu très important que représente cette votation, il est nécessaire de comprendre à la fois le contexte dans lequel ces modifications s'opèrent, et les dynamiques de fond qui soutiennent la politique d'asile de la Suisse.

Vingt ans de loi sur l'asile
Quinze ans de démantèlement...

La révision de la LA sur laquelle nous nous prononcerons le 13 juin ne représente qu'une nouvelle étape dans la mise à mort du droit d'asile, depuis la votation de la première loi sur l'asile en 1979. La loi que le gouvernement veut appliquer aujourd'hui ne ressemble plus beaucoup à celle de 1979, à part qu'elle garde les sources retenues à l'époque, c'est-à-dire les principes de la Convention de Genève de 1951, notamment le principe de non refoulement pour des personnes menacées dans leur intégrité physique ou morale. Depuis la fin des années 70, les révisions successives subies par la loi ont concrétisé les grandes tendances de la politique d'asile menée par les autorités suisses. Cette politique se base sur différents axes, sur lesquels il vaut la peine de s'arrêter. Tout d'abord, les autorités ont marqué la volonté de réduire le pourcentage de demandes d'asile acceptées. Nous pouvons constater à ce sujet que parallèlement à l'augmentation du nombre de demandes, le taux de réponses positives a fortement chuté depuis les années 70, passant de 80% à moins de 10% aujourd'hui. Cette volonté se traduit par la mise en place d'une véritable machine de traitement des demandes, qui, évidemment, comme toutes les machines, ne considère pas le moins du monde les vies humaines qui se cachent derrière les chiffres de l'ODR (Office fédéral des réfugiés) attribués à chaque réfugié. Pour atteindre l'objectif de maintenir très bas le taux d'acceptation des demandes, le gouvernement a dû procéder à la suppression d'un certain nombre de garanties légales indispensables au cours de la procédure (le droit d'être représenté par un mandataire; le droit de choisir la langue officielle; le droit de reporter les délais pendant les fériés à Noël, à Pâques, en été; le droit pour un mineur de bénéficier de l'appui d'un représentant légal; le droit à la protection des données, etc...). Aujourd'hui, nous nous retrouvons avec une loi basée en apparence sur les valeurs de solidarité et de justice sociale, alors qu'en réalité ces valeurs ne représentent plus qu'une carcasse vide.
L'autre axe important qui guide la politique d'asile du gouvernement suisse réside dans l'augmentation de la dépendance sociale et économique des requérant-e-s et des réfugié-e-s. La loi sur l'asile a restreint, dans ses multiples révisions les possibilités d'un établissement progressif et dans de bonnes conditions des demandeuses et demandeurs d'asile. Les mesures à la base de cette politique sont nombreuses: interdiction de travailler pendant les premiers mois de séjour en Suisse; réduction des prestations de l'assistance sociale qui est aujourd'hui largement en dessous des minima d'assistance (environ 500 francs par mois plus le logement et l'assurance maladie); impossibilité de vivre au même endroit que des membres de sa famille, etc... Une telle forme de politique oublie que, dans une société comme la nôtre, les mesures intégratrices sont des remparts contre l'exclusion, pour la cohésion sociale; c'est une question de justice sociale que de prendre la défense des plus défavorisé-e-s.

Qui sont les réfugiés d'aujourd'hui?

Ces dernières années, le nombre de demandes d'asile a connu des fluctuations importantes qui dépendent directement des guerres au Kurdistan, en Somalie, au Soudan, en Bosnie et aujourd'hui au Kosovo. Cela montre la nécessité de préserver à tout prix le caractère spécifique du droit d'asile par rapport à l'ensemble des droits : accueillir des personnes victimes de la guerre et des persécutions et leur offrir des conditions de vie dignes (santé, logement, travail, prestations sociales usuelles, formation, etc...). Tout cela, pas uniquement pendant les périodes les plus critiques d'une guerre ou d'une crise, mais également pendant les périodes qui suivent ou qui précèdent les moments d'instabilité. Le cas de la guerre en Ex-Yougoslavie a prouvé qu'une simple admission provisoire et collective ne sert pas à grand chose car le conflit dure et les gens restent dans une situation précaire et intenable indéfiniment. Peut-on accepter de continuer de renvoyer des personnes qui ont un trajet de vie dramatique derrière elles et dont les perspectives d'avenir sont complètement bouchées?

Pour un véritable accueil!

Surtout, ne nous laissons pas entraîner par des discours cyniques, qui posent le débat sur l'asile à la hauteur d'un simple "tri entre les vrais et les faux réfugiés". Les causes de la migration sont bien réelles et les gens qui fuient ne sont pas des "touristes de l'asile", comme certaines personnes l'affirment. Le nier, c'est escamoter la réalité!

Comité vaudois contre le démantèlement du droit d'asile

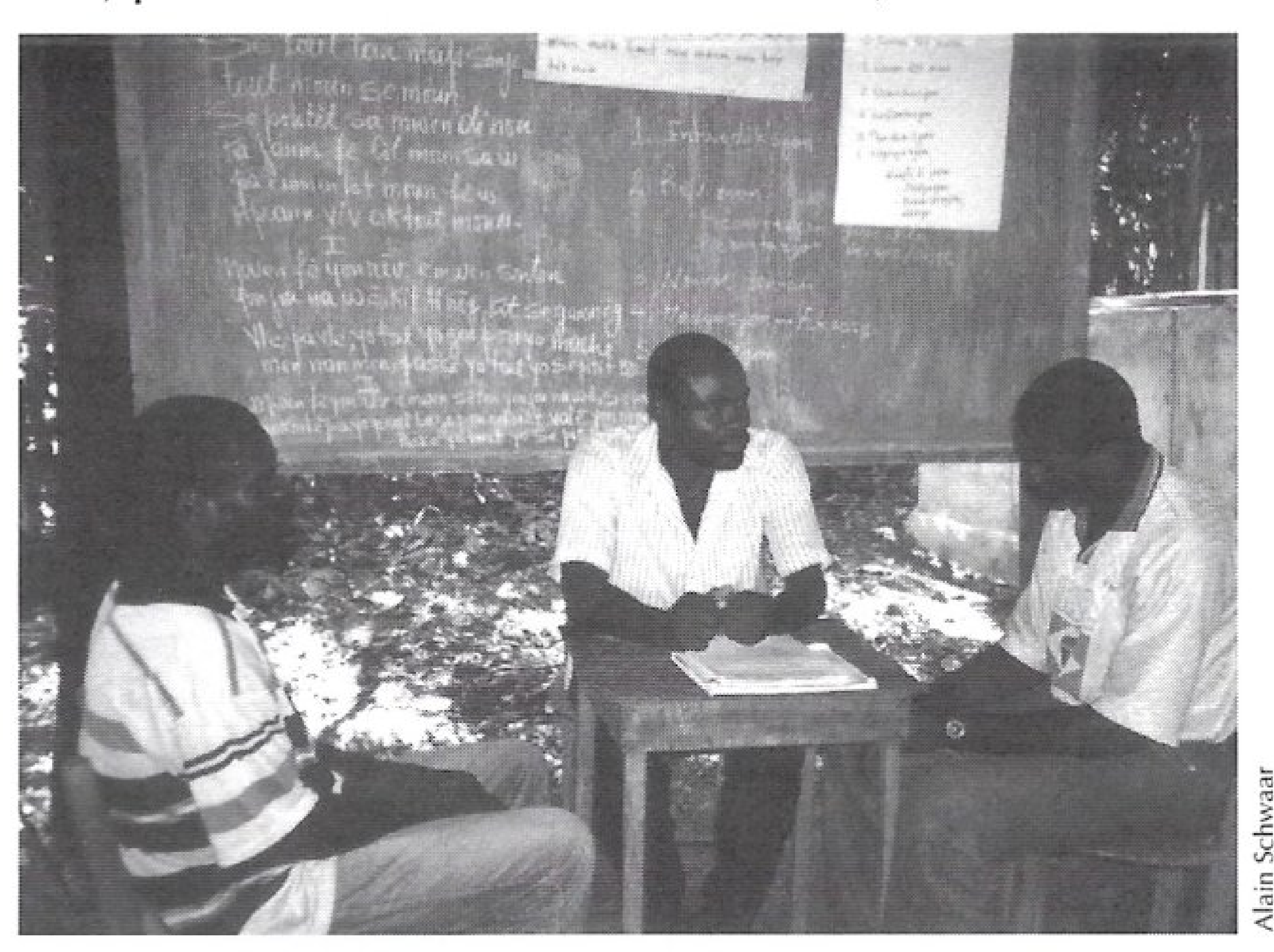
Défendons le droit d'asile comme un droit fondamental, dans le cadre de la défense des droits politiques, économiques et sociaux, acquis par des femmes et des hommes d'ici et d'ailleurs et qui sont aujourd'hui menacés.

Les affranchis

Quelles sont mes appartenances? L'appartenance c'est le fait pour un individu de faire partie d'une collectivité. En mathématique, c'est la propriété d'être un élément d'un ensemble.
Et si je considérais que j'appartenais aux **non-violents**? Et si je me sentais plus proche des **non-violents** de tous les pays que de mes compatriotes ? Et si je partais du point de vue que cette appartenance était aussi importante que de me sentir membre d'un pays, d'une église, d'une classe sociale ou d'une race?

Par **non-violence**: j'entends une action **non-violente** qui consiste à lutter contre la violence sous ses divers aspects par des moyens excluant toute forme de violence directe. Rien de bon ne peut sortir de la violence. Ou comme dirait Gandhi: la fin est dans les moyens comme l'arbre est dans le fruit. Ou comme le dit l'Evangile: on reconnaît l'arbre à ses fruits.

La **non-violence**: coopérer entre **non-violents**, c'est travailler avec des partenaires qui partagent les mêmes valeurs. Et sur la base de ces valeurs, affronter globalement les problèmes qui se posent. Non pas faire un projet santé, mais élaborer ensemble avec des groupes **non-violents** des solutions pour les problèmes des groupes (santé, eau, production et commercialisation).



Alain Schwaar

Séminaire de gestion non-violente des conflits. Jeux de rôles - Haïti

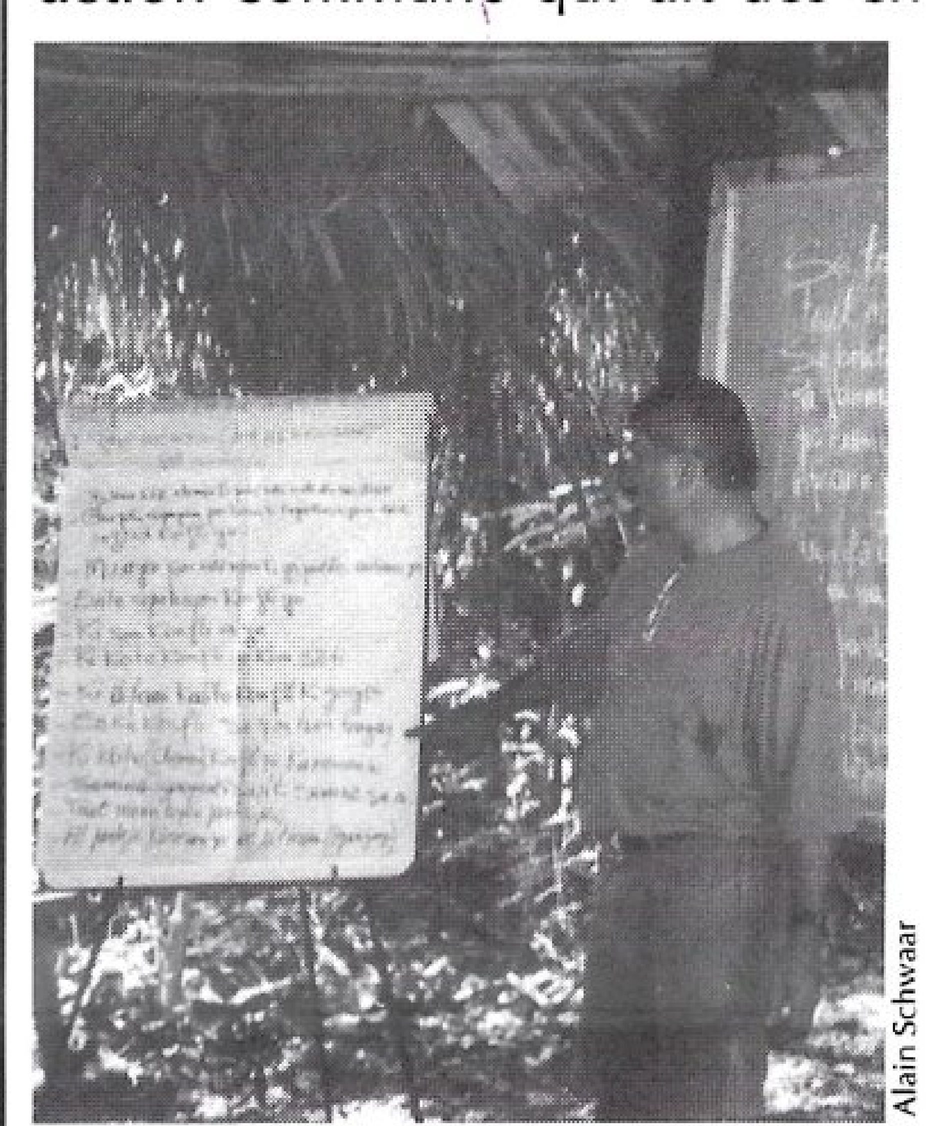
La **non-violence**: collaborer avec des **non-violents**, c'est affronter ensemble des questions qu'on se pose et résoudre ensemble des situations dont il faut se libérer, et non pas imposer des gens pour travailler à des solutions venues de l'extérieur.

La **non-violence** n'est pas une profession, c'est une profession de foi, qui peut donc rassembler des gens qui partagent cette manière de voir.

Le concept traditionnel de développement est complètement asymétrique: il y a ceux qui savent et ceux qui ne savent pas, ceux qui ont l'argent et ceux qui n'ont pas les moyens. De plus il n'y a pas accord sur ce qu'il faut "développer". Ainsi toutes les conditions de l'échec sont réunies.

Un bon partenariat repose sur des valeurs communes (religieuses, idéologiques). Or, si la **non-violence** est une valeur commune, cela signifie reconnaître des appartenances communes, des points communs; c'est la condition pour développer ensemble des stratégies qui puissent fonctionner. La reconnaissance de valeurs communes permet de se sentir solidaires et d'élaborer ensemble des actions pour répondre aux besoins des uns et des autres. Où que ce soit dans le monde, on peut considérer la non-violence comme une base commune pour entamer une collaboration.

Définir la valeur **non-violence** et ce à quoi elle se rattache spirituellement, c'est poser les bases d'une action commune qui ait des chances de pouvoir se développer. Prendre la **non-violence** comme une valeur "meta", au-dessus, supérieure, acceptée comme venant d'ailleurs, d'en haut, d'une instance en dehors et au dessus de nous, de l'homme, c'est accepter d'oeuvrer ensemble et dans le respect mutuel pour promouvoir cette valeur. Ce n'est pas seulement une stratégie. Avec ceux qui donnent ce sens à la **non-violence** (pour Eirene, **non-violence** d'origine chrétienne), il devrait être possible d'établir des relations d'échange qui ne soient plus asymétriques (les blancs amènent quelque chose pour développer, changer). Dans ce sens, un partenariat pourrait nous aider à affronter des situations de violence chez nous, de nous engager dans une lutte **non-violente**, avec la collaboration de gens venus d'ailleurs, comme nous collaborerions à leur engagement chez eux. Peut-être ainsi serions-nous aussi mieux identifiés à un mouvement **non-violent**, et plus seulement à une organisation de développement.



Alain Schwaar

Daniel Jeanneret
Présentation au séminaire
de gestion non-violente des conflits.

Affranchir signifie: rendre libre, s'affranchir: se délivrer de tout ce qui gêne.

Les affranchis, dans mon esprit, ce serait un groupe de personnes, de mouvements qui aurait choisi de "se délivrer de ce qui gêne", pour choisir une appartenance commune, la **non-violence**, comme moyen de s'affirmer, de faire valoir ses droits.
Et finalement si cette appartenance était une manière de nous poser la question: de quoi Eirene, comme organisation européenne, doit s'affranchir? Quelles sont les violences que nous subissons chez nous, et contre lesquelles nous devrions réagir? La pauvreté, le chômage ne sont-ils pas des violences? Et dès lors ne devons-nous pas nous engager, ici aussi? Et pourquoi pas avec la collaboration de partenaires avec lesquels nous travaillons là-bas, pour les aider à s'affranchir d'autres violences?

A. Schwaar

Être sujet de son développement

Q: Vous êtes la directrice d'ODESAR:
Qu'est-ce qu'ODESAR ?

MA: ODESAR, organisme pour le développement municipal, est une association sans but lucratif. (...) ODESAR participe au développement municipal en vue d'améliorer la qualité et les conditions de vie des secteurs les plus pauvres et les plus discriminés de la population du département de Matagalpa. ODESAR stimule la transformation des valeurs sociales afin que l'égalité des droits entre femmes et hommes, la solidarité, le respect, l'aide mutuelle deviennent réalité. ODESAR veut développer une nouvelle conscience citoyenne autour de l'importance du pouvoir local, de la participation populaire, de la démocratie participative, de l'égalité, du respect des droits de l'homme, de la tolérance, de la coopération et de la concertation locale. Il s'agit-là des bases fondamentales pour la solution de nos problèmes quotidiens et pour le développement de la communauté.


Photo: Béatrice Faidutti Lueber
Marcia Aviles - Directrice d'ODESAR

Q: Plus concrètement que fait ODESAR?

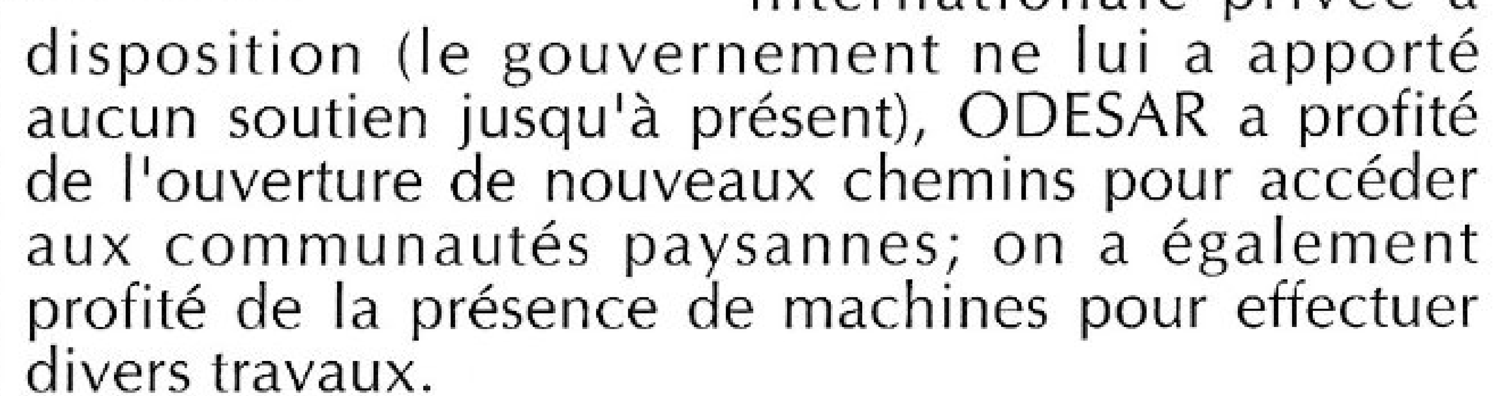
MA: ODESAR élabore, présente et exécute des projets de développement intégral dans des communautés pauvres de la VIème région du Nicaragua. Elle cherche des solutions aux besoins les plus criants des personnes défavorisées et marginalisées: Il faut renforcer le niveau organisationnel, la formation, la conscientisation. ODESAR réalise également des travaux d'infrastructure sociale comme par exemple la construction de maisons communales, de maisons ou d'écoles.

Q: *On dit que l'ouragan Mitch a projeté le Honduras et le Nicaragua 20 années en arrière. Comment Matagalpa et sa région ont-ils été touchés?*

MA: Aujourd'hui le département de Matagalpa ne ressemble pas du tout à ce qu'il était il y a 20 ans. Il ressemble à un pays encore plus sous-développé: Le peu d'infrastructures publiques existant, comme les routes et les écoles, a beaucoup souffert. Il y a aussi plus de "maisons" de plastique noires le long des chemins (...).
on voit aussi que le développement urbain est priorisé par rapport à celui de la campagne: Les travaux de reconstruction ont d'abord commencé dans la ville. D'autre part, les trafics d'influence et la corruption augmentent.
En résumé, et par rapport aux précédentes décennies, on pourrait dire que les technologies de pointe cohabitent avec la roue, dans tout le territoire: Pour les pauvres touchés par l'ouragan, la pauvreté a augmenté. Pour les riches, il ne s'est rien passé.

Q: Comment l'ouragan a-t-il affecté le travail d'ODESAR?

MA: Ce n'est pas la peine de revenir sur les tâches multiples et variées effectuées par ODESAR au moment le plus aigu de la crise: Il s'agissait d'aide purement humanitaire. Tant au niveau de l'organisme qu'au niveau de son personnel, chacun se sentait un devoir moral de répondre aux besoins avec les moyens à sa disposition.
Ceci dit, l'ouragan a eu pour ODESAR un impact au delà des semaines fatidiques. Tout d'abord, le travail courant a été paralysé, ce qui a directement affecté la programmation. Ensuite, il a été nécessaire de procéder à la révision des objectifs des projets, par exemple en ce qui concerne la récupération du crédit pour l'agriculture et l'élevage, ou bien pour le suivi de la distribution de semences (distribution nécessaire pour pallier au manque de semences au moment des semailles de décembre), ou encore l'inspection des latrines...
D'autre part, l'approbation de grands projets de reconstruction de l'habitat a impliqué la restructuration du programme de développement urbain et une nouvelle répartition des tâches entre les différents employés. A La Dalia, municipalité sandiniste où la mairie a fait tout son possible pour profiter au mieux de l'aide internationale privée à



disposition (le gouvernement ne lui a apporté aucun soutien jusqu'à présent), ODESAR a profité de l'ouverture de nouveaux chemins pour accéder aux communautés paysannes; on a également profité de la présence de machines pour effectuer divers travaux.
Cependant, et malgré tout ce qui précède, on peut dire que ODESAR n'est pas affecté en tant que tel, puisque le travail réalisé antérieurement à Mitch a, aujourd'hui plus que jamais, une importance vitale pour nous: Il s'agit d'oeuvrer pour renforcer les communautés marginalisées afin qu'elles deviennent les sujets de leur propre développement.

Q: Quelles sont les activités prioritaires pour ODESAR aujourd'hui ?

MA: ODESAR ne veut pas apporter des réponses de type humanitaire ou paternaliste aux besoins existants. ODESAR ne distribue pas de nourriture ou de vêtements aux victimes. Nous priorisons le travail qui permet aux personnes concernées d'atteindre un certain niveau d'organisation, de formation et de capitalisation nécessaire à la résolution de leurs problèmes. Les projets d'habitat, par exemple, sont des projets d'auto-construction qui prennent en compte à la fois les habitants et leurs capacités à se prendre en charge ultérieurement. Nous poursuivons également des projets de développement intégral dans les 13 communautés rurales dans lesquelles nous travaillions déjà puisque les objectifs précédemment définis sont plus indispensables que jamais.

Q: Comment pourriez-vous qualifier la réponse de la solidarité internationale à la situation actuelle en Amérique centrale?

MA: Il y a eu un ouragan de solidarité. Dans un premier temps, dans les heures les plus critiques, ce furent les organismes non-gouvernementaux qui ont été en première ligne, assumant les secours après le passage de Mitch. Et par qui sont soutenues les ONG? En grande partie par la solidarité. Ensuite, ce sont les mouvements et les groupes de solidarité qui ont fait pression pour obtenir que les villes jumelées avec des municipalités touchées par l'ouragan octroient un pourcentage de leur budget à la reconstruction de leur "jumeau". De la même façon, des groupe de solidarité ont lancé dans leur pays des appels à la solidarité pour le Nicaragua.

Q: L'aide internationale est arrivée massivement. Quel risque y a-t-il que cette aide se transforme en assistentialisme?

MA: Ce n'est pas un risque, mais un fait accompli, pour plusieurs raisons. Certains organismes ou personnes ont intérêt à utiliser les secours de façon paternaliste que ce soit pour maintenir la population tranquille, pour des besoins clientélistes en vue des prochaines élections, ou encore pour obtenir une reconnaissance... Et même lorsque les recours sont utilisés à bon escient, le seul fait de savoir qu'il y a beaucoup de moyens à disposition pour la reconstruction incite certaines victimes à attendre une réponse extérieure plutôt que de commencer à se prendre en charge.



Mais l'assistentialisme ne représente pas le seul danger de l'aide internationale: Il y en a un autre tout aussi dangereux, celui la tension que l'aide génère entre les personnes des communautés et des quartiers, entre les victimes, entre les institutions, entre les ONG, entre les mouvements sociaux... Celui-ci a reçu d'avantage qu'un autre. L'argent divise, et la division sert celui toujours qui désire conserver le pouvoir.

Q: Que pouvons-nous faire (vous au Sud et nous au Nord) pour éviter de tels risques ?

MA: Nous pouvons faire en sorte que les moyens qui arrivent à ODESAR ne renforcent pas ce qui gêne le développement des groupes sociaux avec lesquels nous travaillons. Ceci signifie avoir une méthode de travail participative même si elle est parfois un peu plus lente. Cela permettra d'éviter les tensions, l'apparition de leaders verticaux, la prise de décision purement institutionnelle. Il faut aussi favoriser des objectifs qui ne soient pas "durs" du type de ceux qu'on peut fixer d'un simple coup d'oeil comme une maison, mais des objectifs qui sont d'une grande importance comme l'organisation communautaire, l'empowerment des femmes ou la sensibilisation à la protection de l'environnement.
Nous devons faire en sorte que les ONG du Nord du comprennent les besoins qui existent ici ainsi que les opportunités de changer les structures de la misère et de l'injustice. Elles pourraient ainsi participer de façon plus efficace au développement plus juste que nous entendons promouvoir.
Mais comment agir pour influer sur les moyens énormes qui arrivent par le biais d'institutions qui détiennent pas du tout les mêmes intérêts que nous? Uniquement par notre soutien inconditionnel aux mouvements populaires qui luttent pour avoir le droit de participer à la gestion de la chose publique. Il s'agit d'un objectif intrinsèque à ODESAR, mais notre institution doit encore affiner ses instruments et chercher plus de fonds pour y parvenir. Un point clef sans aucun doute est l'information, l'appui aux média est très important.

Q: Pensez-vous que l'ouragan puisse être une chance pour les pays d'Amérique centrale?

MA: Il ne peut être question de chance lorsque les crises se cristallisent. Comment appeler "chance" le fait que les pauvres gens s'appauvrissent encore, souffrent encore plus... Quant à l'aide internationale, aussi importante soit-elle, elle ne sera jamais une chance non plus puisque apparemment elle ne répondra qu'à une petite partie des dommages subis. Elle ne pourra jamais tenir compte de l'effort de tant d'années de certains pour construire leur maisons, elle ne pourra jamais effacer le traumatisme.
L'ouragan pourrait-il être une opportunité? Arnoldo Aleman et ses alliés répondraient sûrement "oui": Ils tiennent là une opportunité décuplée de renforcer le monopole du ciment, de réaliser des infrastructures bien visibles qui seront génératrices de votes, pour se remplir le porte-monnaie. Oui, c'est effectivement une bonne opportunité pour renforcer les structures de pouvoir en place, renforcer le "caudillismo", renforcer le sous-développement. Si la cristallisation d'une crise peut être un danger pour le gouvernement en place, l'augmentation de la misère peut également signifier une plus grande désorganisation, une population absorbée par sa lutte pour sa survie.
La seule opportunité véritable réside dans l'organisation et la lutte pour être sujet de développement.

Et si l'ouragan n'est précisément ni une chance ni une opportunité, si la solidarité humanitaire n'est pas exactement la solution aux problèmes structurels dont souffrent les personnes pauvres du Nicaragua, le dialogue entre les organisations qui recherchent la justice pourrait être un outil de très grande valeur.

Béatrice Faidutti Lueber

L'asile est un droit. L'asile est un devoir. Votons 2 x NON le 13 juin.

Comité vaudois contre le démantèlement du droit d'asile @http://www.asile.ch Tél. 021 /351 25 51

Départs - Retours

Chloé (Eirene) Chloé est rentrée après 5 1/2 mois passés dans la région d'Agadez, dans le Nord du Niger. Elle a travaillé dans le projet PAAP (secteur micro-crédits) à la rencontre des communautés paysannes et touaregs de l'Aïr.

Cornelia (GVOM) Depuis la fin avril, une architecte du Poly de Zürich, Cornelia Schweizer, a intégré l'équipe technique du programme de planification et développement urbain d'ODESAR, à Matagalpa, Nicaragua. Durant ses 6 mois de stage, elle travaillera sur les projets de reconstruction de l'habitat qui sont une des priorités des victimes de l'ouragan Mitch.

Laurence (GVOM) C'est au Costa-Rica que Laurence Achard mettra à profit ses connaissances d'économiste. Au sein de l'Instituto Mixto de Ayuda Social, elle participera à partir de juin, et pour 6 mois, au programme en cours en faveur des femmes marginalisées.

Bertrand (GVOM) Bertrand Rey a achevé son stage dans un projet de nature écologique au Costa Rica en février. Pendant quatre mois il s'est occupé des pépinières l'Asociacion Montaña Verde. Aujourd'hui il a trouvé une place de stage au jardin botanique à Genève.

Courrier

La réaction d'une chère amie lectrice

Mesdames,
Il y a quelque temps que nous avons reçu le Point d'? n°1. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les informations et les réflexions de votre petit journal. Ce qui se passe dans le sud du Tchad me pèse particulièrement. Je vous remercie pour votre travail compétent.
Je me permets une remarque concernant l'éditorial. Vos lignes s'adressent certainement autant aux lectrices qu'aux lecteurs. Pourquoi ne pas les nommer? Je ne me retrouve pas dans le "cher ami lecteur". Je le ressens comme une exclusion, tout en étant convaincue que ce n'est pas votre intention.
En vous souhaitant courage et plaisir dans votre engagement, je vous envoie mes meilleures salutations. **Dora Geiser, Tolochenaz**

Chère Madame,
nous vous remercions pour vos remarques et pour vos encouragements. Nous sommes désolées que vous ne vous soyez pas retrouvée dans notre "cher ami lecteur" qui pour nous englobait les femmes et les hommes.
Nous avons donc tenté de trouver une autre formulation tenant visuellement compte de nos lectrices.

Les rédactrices

MERCI à toutes celles et ceux qui feront connaître Point d'? dans leur entourage, dans leurs groupes de solidarité ou dans leur paroisses. Nous n'avons de service de marketing, mais grâce à vous, notre journal trouvera de nouveaux lecteurs.

Nom et prénom:...
Rue et numéro:..
NP et localité:...

Nom et prénom:...
Rue et numéro:..
NP et localité:...

Liste à retourner à:

GVOM: B. Faidutti Lueber, 14, Rue Henri Mussard, 1208 Genève
EIRENE: N. et F. Godi-Glatz Consulting, 6, Ch. de Rive, 1350 Orbe

Changement d'adresse
Cécile Hétault
Ch. de la Prairie 9
1720 Corminbœuf

JAB 2400 Le Locle

Adresses

GVOM: B. Faidutti Lueber, 14, Rue Henri Mussard, 1208 Genève
EIRENE: N. et F. Godi-Glatz Consulting, 6, Ch. de Rive, 1350 Orbe
Web: www.home.worldcom.ch/gvom
Abonnements: 4 parutions par an: Frs 12.--
Abonnement de soutien Frs 20.--
Rédactrices: B. Faidutti Lueber,
Ont participé à ce numéro: Comité vaudois contre le démantèlement du droit d'asile, B. Faidutti, N. Godi-Glatz, Alain Schwaar
Imprimerie: Rapidoffset, Le Locle
Maquette: A. Monard, La Chaux-de-Fonds
Journal adressé aux membres GVOM et EIRENE ainsi que sur abonnement
Comptes de chèque: GVOM, CCP Lausanne 10-20968-7, EIRENE, CCP La Chaux-de-Fonds 23-5046-2